68me Année — No 887 Paraît le Samedi SAMEDI 2 FEVRIER 1963

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration - Rédaction
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces : Annonces Légales : 1 fr. 10 la ligne : Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale : s'adresser à l'AGENCE CHIMOT, 3, rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le numéro : 0 Franc 10
Abonnement : 1 an : 5 Francs
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

CORSO - to be or not to be ?

par Jean AUBRY

Il n'est nullement dans nos intentions d'épiloguer ici sur le cruel dilemne posé par Shakespeare dans « Hamlet » que nous vîmes représenter sur la scène de la Citadelle le Dimanche 17 Juillet 1960.

Mais notre « collègue » collaborateur au « Sisteron-Journal », Gustave Javel, a posé le problème d'une reprise éventuelle du Corso de Sisteron et il nous paraît intéressant aujourd'hui de faire en quelque sorte un peu le point sur cette question alors qu'il y a déjà plusieurs années que le Corso appartient au domaine du passé.

Evidemment, et personne ne songe sans doute à le nier, les traditionnelles Fêtes de Pentecôte à Sisteron ne sont plus, sans l'apport majeur du Corso qui sortait de jour le Dimanche et de nuit le lendemain, ce qu'elles étaient. C'est là un fait incontestable, tangible, que les uns estimeront sans doute plus regrettable que les autres, et en tous cas il n'est peut-être pas mauvais de voir — en gros — pourquoi et comment on en est arrivé à cette disparition du Corso ?

Contrairement à ce que certains pourraient penser, l'organisation correcte et cohérente d'un Corso véritablement digne de ce nom est une affaire complexe et difficile dont les éléments (nous n'allons considérer que que les principaux) sont aussi multiples que divers. Cela comporte tant de problèmes à résoudre et d'obstacles à surmonter, pour des résultats souvent insuffisants, voire décevants, que les meilleures volontés finissent par se lasser, que les dévouements les plus sûrs finissent par se fatiguer.

En vérité le Corso « use » terriblement tous ceux qui en prennent la responsabilité, depuis les dévoués membres du Comité des Fêtes, actuels ou anciens (n'est-ce pas ? Maurice Allègre, René Reynaud, Marcel Lieutier, Pierre Colomb, Henri Dupery et tant d'autres encore...) jusqu'aux très méritants constructeurs de chars dont le long et patient travail, dont la laborieuse ingéniosité, n'étaient pas toujours, pour une raison ou pour une autre, consacrés par la réussite et la récompense souhaitables.

Question de température, de **temps**, d'abord. Presque tous les Corsi de ces années d'après-guerre ont été gravement contrariés par la pluie qui, avant la sortie des chars, retenait les gens chez eux, d'où une très sensible perte de recette pour les organisateurs, pendant cette sortie contribuait à tout désorganiser, et à grandement amoindrir les plus beaux effets prévus, tandis qu'après il ne restait souvent dans l'esprit de tous, organisateurs, participants, spectateurs, qu'une certaine impression d'amertume, de lassitude, assez décourageante pour tout le monde, il faut le dire.

Bien sûr, il y eut cependant de belles réussites, mais elles furent assez rares (nous parlons toujours au point de vue temps) et d'autant plus mémorables.

C'est du reste ce terrible imprévu, cette menaçante épée de Damoclès en permanence suspendue au dessus du Corso de Pentecôte qui a toujours littéralement « empoisonné » les organisateurs, jusqu'à les faire souvent envisager (on se souvient encore des discussions passionnées au sein du Comité à ce sujet) de le décaler de Pentecôte au 14 Juillet. Cette solution aurait d'ailleurs peut-être fini par être adoptée.

Il se pose également une préoccupante question de **matériel** pour la mise sur pied d'un Corso.

Il faut trouver des centaines de chaises, des dizaines de mètres de tribunes, enfin tout ce qui est nécessaire, d'une façon générale, à l'organisation. Ce n'est pas encore là le plus difficile, mais surtout, pour les constructeurs, il faut trouver les supports des chars eux-mêmes et c'est là que le problème se complique terriblement, car il est nécessaire de pouvoir garder ces chars, ces charrettes, ces remorques, qu'on va généralement chercher en campagne, pendant une période relativement longue pouvant aller jusqu'à trois semaines parfois s'il s'agit d'un char important, au moment même où leurs utilisateurs habituels ont un pressant et compréhensible besoin quotidien de ce matériel pour assurer les travaux nécessaires dans leurs exploitations respectives.

Et il ne faut pas avoir été constructeur de char pour ne pas se souvenir de ces courses épuisantes, de ferme en ferme, pour s'assurer, ici d'un tracteur, là d'une remorque, ailleurs d'une jeep (de plus en plus rare) dont la simple obtention conditionnait à elle seule la construction du char et par suite, le même problème se posant pour la plupart des constructeurs, la possibilité d'organiser finalement le Corso entier.

Cette difficulté, somme toute assez « naturelle », n'est pas en tous cas l'une des moindres raisons qui aient contribué à faire renoncer certains parmi les constructeurs, qui consacraient déjà tout leur temps, en dehors de leurs occupations professionnelles, et souvent de très nombreuses nuits, à la réalisation des chars.

Et puis, et sans doute surtout, il y a évidemment la question **argent**, ce « nerf de la guerre » sans l'appui indispensable duquel, en matière de Corso notamment, rien ne peut être valablement entrepris ni convenablement réussi.

Le système, très simple, de la **tombola**, a été essayé, bien sûr, mais si les résultats ont été satisfaisants la première année où il a été repris, ils ont été assez décevants par la suite, à tel point que la formule a dû être abandonnée, le principe n'en étant plus rentable, pour faire place à celle, encore plus simple, de la souscription volontaire qui s'est maintenue jusqu'au dernier Corso.

Mais là encore, les difficultés, d'année en année, n'ont cessé d'augmenter, le budget global du Corso étant sans cesse de plus en plus lourd, par suite du prix de revient naturellement très élevé des chars — la qualité se paie ! — et les commerçants autant que la Municipalité (le Syndicat d'Initiative ne pouvant participer matériellement à cette affaire, précisons-le) étant toujours de plus en plus sollicités et souvent pour des motifs beaucoup plus importants, il faut le reconnaître.

En vérité, le problème de l'organisation proprement dite du Corso, celui du programme général des fêtes en étant un autre presque aussi difficile à résoudre, s'avérait d'autant plus crucial que le Comité des Fêtes, autrement dit les responsables directs de cette organisation, en était arrivé à cette conclusion **inéluctable** que le Corso, pour survivre, ou pour reprendre vie, si l'on veut, devait être entièrement gratuit pour les spectateurs, et que l'on devait s'aligner à ce sujet sur les organisations analogues de Pertuis, d'Apt, de Cavaillon, par exemple.

Il serait trop long de s'étendre sur ce côté de la question, mais il est certain que dans les circonstances présentes, le Corso de Sisteron, s'il veut « être » de nouveau un jour, devra être gratuit, ou alors il ne « sera » pas, comme c'est le cas actuellement...

Celà revient à dire, et ce sera notre conclusion pour aujourd'hui que, dans ces conditions nouvelles, le problème de la reprise éventuelle du Corso de Sisteron devra, dans tous les cas, être étudié sur des bases entièrement renouvelées et considéré comme une véritable **entreprise** (et nous donnons à ce mot tout son sens) dont les responsables devront, au départ, s'entourer, pour réussir, de tous les atouts indispensables, et obtenir toutes les garanties nécessaires.

Se retrouvera t il quelque jour une équipe suffisamment solide et compétente, en même temps que bien soudée pour arrimer sur ses épaules le lourd fardeau de cette grande affaire de la reprise du Corso de Sisteron, qui saurait le dire ? Et est-ce que la majorité des Sisteronnais le souhaite vraiment, à l'ère de la télévision, alors que le genre même du Corso peut sembler un peu périmé aux yeux de certains et que les jeunes se tournent vers des distractions plus attirantes et plus faciles, sans doute, qui demandent en tous cas infiniment moins de peine et de préparation ?

C'est là un double point d'interrogation, mais dans la conjoncture actuelle, nous ne croyons pas que la reprise du Corso est pour demain.

L'avenir nous le dira.

Au Conseil Municipal

La réunion de l'Assemblée Municipale pour le vote du budget a eu lieu Mercredi de cette semaine. Et il est bien évident que le peu de public qui assiste à cette réunion peut se rendre compte qu'une Municipalité a bien du travail pour donner satisfaction à tous. Gérer une petite ville comme administrer une société locale n'est pas une petite affaire. Car si on donne satisfaction aux uns, on arrive par déplaire aux autres, et surtout lorsqu'il faut débattre certaines questions qui sont que des intérêts privés, c'est encore plus dur et surtout plus pénible.

Ceci dit, après que M. le Maire eut présenté les excuses de plusieurs conseillers retenus par la maladie et donné connaissance de la démission de M. Féronie qui a quitté le pays, on aborde immédiatement l'ordre du jour, c'est-à-dire le vote du budget de l'Aide Sociale, anciennement Bureau de Bienfaisance.

Le vote d'un budget communal comme celui de la ville de Sisteron — plusieurs millions — ne se fait pas sans donner de multiples et longues discussions, car s'il y a dépenses il faut aussi recettes.

Tout d'abord, les employés municipaux vont recevoir satisfaction sur certains avantages et changer d'échelon. On fixe le loyer pour le local de la triperie dans ce bel abattoir, soit 400 francs par mois, et justement en parlant abattoir on arrive à une très large discussion et parfois vive. Certaines sociétés locales voient leur subvention augmentée, comme le Ping-Pong Club Sisteronnais (600 frs), Les Francas, patronage laïque (250 frs). Ski Club Sisteronnais (800 frs), Association Sportive du Lycée (400 frs), Syndicat d'Initiative (5.000 frs), ATM (8.000 frs).

Si toutes ces augmentations de subventions vont remplir d'aise les nombreux trésoriers des sociétés, par contre la Municipalité a décidé de rechercher des recettes nouvelles. (Disons tout de suite que ce n'est pas ces quelques augmentations qui font créer des ressources nouvelles).

On augmentera la location des compteurs ainsi que le mètre cube d'eau ; on mettra une nouvelle taxe sur les poubelles et les égoûts ; les concessions du cimetière s'achèteront pour un prix supérieur, et si l'on peut on maintiendra le centime additionnel à son degré habituel.

Et le vote du budget a été voté.

Après toutes ces explications, en questions diverses, mais d'un très grand intérêt, l'assemblée municipale s'est promis d'étudier la démolition du vieux Collège, rue de la Mission, l'amélioration du tournant du Gand (2me chemin), la construction d'un préau pour les garçons du Lycée, et enfin, la construction d'une Salle des Fêtes... et des Sports.

Voici en quelques lignes, les principales questions qui ont été discutées dans cette première réunion municipale de l'année, le Mercredi 30 Janvier, en soirée, sous la présidence de M. Elie Fauque, maire et conseiller général, et en présence de treize conseillers.

A la suite de la cession de ses parts de la Société en nom collectif dont il n'est plus gérant, M. Aimé RICHAUD remercie Messieurs les Clients, Courtiers et Fournisseurs de leur constante fidélité et les informe qu'à dater du 1er Janvier 1963 ils devront passer leurs ordres au siège de la Société MOULINS DE LA CAZETTE, à SISTERON, Téléphone 15.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Liste des membres à jour de leur cotisation annuelle au titre de l'année 1962 avec le montant des versements respectifs.

(suite)

Moynier Clovis, Le Poët 50 ; Mourrier Pierre, comptable 30 ; Magnan, café 10 ; Meynier, coiffeur 10 ; Mourrier fils 10 ; Mariotti, entrepreneur 50 ; Mouriès Louis, taxi 5 ; Malatray, matelassier 30 ; Massot Marcel, député 20 ; Docteur Piques 20 ; Mme Pellegrin, Le Bleuet 5 ; Perges 10 ; Perrone, marbrier 20 ; Piancatelli 10 ; Rolland, menuisier 10 ; Rolland Julia 5 ; Roustan, Station-Service 10 ; Rougny 5 ; Richaud M., boucher 10 ; Ranc vins 50 ; Ravel, épicier 5 ; Rumiano et Thunin 15 ; Richaud Calixte 5 ; Rostaing, café 50 ; Richaud, radio 10 ; Rolland, Bar Henri 10 ; Rovello, poissonnier 10 ; Reynier, plombier 5 ; Richaud Aimé 15 ; Rey, pharmacien 20 ; Ravel, droguerie 5 ; Ranucci, électricien 10 ; Richaud Maurice 50 ; Rolland Félix 10 ; Richaud et Badet 15 ; Rolland Yves 15 ; Mlle Rouit, céramiste Valbelle 10 ; Robert, cordelier 10 ; Rulland, boucher 10 ; Richaud E.G.E. 10 ; Rolland Henri, électricien 50 ; Mme Rolland, meublé 10 ; Reynaud René, assurance 10 ; Reynaud Pierrette, Maison Philip 10 ; Rochou 10 ; Ranque-Brouchon 10 ; Saury 10 ; Sias 10 ; Samuel, tabacs 30 ; S.C.A.M. 50 ; Scala 10 ; Sabatier, chaussures 10 ; Silvy Marcel 5 ; Sivan Albert 5 ; SAPCHIM 250 ; Société Cars Gap 50 ; Sauvaire-Jourdan 15 ; SAMSE 10 ; Siard Louis, peintre 10 ; Mme Sube, coiffure 5 ; Sanchis, boulanger 10 ; Simon, assureur 20 ; Scholl, antiquaire 10 ; Taranger, assureur 5 ; Touche tabacs 5 ; Tardif, cafetier 50 ; Turcan, maçon 10 ; Docteur Tron 10 ; Torréano, chapelier 10 ; Thélène A. 5 ; Tron Léon 5 ; Vollaire Pierre 10 ; Vignet 10 ; Vives, tabacs 10 ; Valivero 5 ; Vugliano, car 10 ; Vida, tailleur 10 ; Zunino, transports 10 ; Loire 10 ; Blanc, serrurier 40 ; Vibien, peintre 10 ; Gustave Javel, Marseille 5.

La Maison MALACRIDA
Optique
24, Rue Droite
réserve tous les Jeudis matin à vos enfants.
Examen de la vue, Vérification, Conseils gratuits

DE GARDE

Dimanche 3 Février 1963
Docteur Americi, 6, Rue Droite Téléphone 3.80.
Docteur Piques, Place Docteur Robert Téléphone 0.14.
Dimanche 3 et Lundi 4 Février
Pharmacie Gastinel, Place de l'Horloge, Téléphone 1.77.

" Au Bleuet "
avant transformation
30 % de Rabais

Au Conseil Général

Dans les premiers jours du mois de Janvier, au chef-lieu du département, s'est tenue la session ordinaire du Conseil Général des Basses-Alpes.

M. Elie Fauque, maire et conseiller général de Sisteron, a, une fois encore, travaillé en élu modeste et discret pour le bien de son canton.

Parmi les décisions entérinées par l'assemblée départementale et concernant plus particulièrement notre canton, nous relevons avec plaisir la prise en considération de la demande d'allègement sur les redevances R 1 et R 2 de Serre-Ponçon, qui avait été formulée par l'Association du Canal de St-Tropez. Avec la subvention obtenue du Ministère de l'Agriculture, cela va permettre à cette Association Syndicale de financer les travaux prévus pour la prise du canal dans le Sasse et de mettre enfin un terme au pénible différend qui depuis des années les opposait — pour des droits d'eau — à un moulin riverain.

Sur le fond spécial d'investissement routier, tranche communale, il a été prévu l'achèvement des travaux sur la V. C. no 1 à Saint-Geniez, l'aménagement des V. C. 1, 5 et 11 de Mison, et la remise en état des V. C. 1 et 2 à Entrepierres, le tout représente 147.000 francs, soit en anciens frs un peu plus de 14 millions.

Rappelons également pour mémoire que des travaux vont être effectués sur l'ancienne route d'Entrepierres jusqu'au Pas de l'Artillerie, et sur le C. D. de Vilhosc au pont de la Reine Jeanne.

Ces travaux doivent enchanter les usagers habituels et les touristes, de plus en plus nombreux, attirés par ce curieux vestige du passé et le cadre grandiose et très pittoresque dans lequel il se trouve. Heureux seront aussi les chasseurs et les chercheurs de champignons ! !...

Une subvention de 60 % a été accordée à la Municipalité pour les travaux de réfection de la toiture et des façades de l'Ecole Maternelle et de l'Ecole de garçons, place du Tivoli.

Enfin les organisateurs des magnifiques Nuits de la Citadelle, A. T. M., n'ont pas été oubliés et reçoivent une subvention de 300.000 anciens francs.

D'autres questions sont à l'étude, comme par exemple l'aménagement du C D 53 (ancienne route de Noyers) et divers problèmes d'irrigation et construction de digues. Tous ces problèmes vont entrer en discussion en souhaitant une solution favorable toujours pour une plus grande prospérité du canton.

I. M.

Quinzaine du Blanc

Nous informons notre chère clientèle que cette année encore
BARTEX
vous offre une quinzaine de
BLANC
à des prix et qualité exceptionnelles.
Vous ne devez pas vous décider avant de connaitre les articles de chez
BARTEX
La Maison de confiance de toute la région.
BARTEX
22 rue Droite — SISTERON
ENTREE LIBRE

© VILLE DE SISTERON

Intervention de Me Marcel MASSOT

Député des Basses-Alpes

au sujet des Syndicats à vocations multiples et du désenclavement des villages

Me Marcel Massot, député des Basses-Alpes, est intervenu à l'Assemblée Nationale au cours de la discussion du budget du Ministère de l'Intérieur pour défendre les intérêts de notre département au sujet des subventions à accorder pour la voirie aux Syndicats à vocations multiples et en faveur des crédits pour le désenclavement des communes et des hameaux.

Voici le texte de son intervention :

Mesdames, Messieurs,

« Je voudrais attirer brièvement l'attention de M. le Ministre sur deux questions particulières qui s'insèrent dans le chapitre 65-50 du titre VI du budget du Ministère de l'Intérieur.

« Vous connaissez, M. le Ministre, les difficultés que rencontrent les collectivités locales et plus particulièrement les petites communes des régions de montagne pour faire face à l'ensemble des charges sans cesse accrues qui pèsent sur elles. Pour remédier à cette situation, on s'ingénie à trouver des solutions, sans d'ailleurs aborder le fond du problème. Je ne l'aborderai pas, moi non plus, à cette heure, mais je saisis l'occasion que m'offre la discussion de ce budget pour examiner au moins une des solutions retenues par le Gouvernement. Elle consiste à favoriser, par l'octroi de subventions exceptionnelles, la fusion toujours souhaitable des petites communes ou leur groupement au sein de syndicats à vocations multiples.

« Il est certain que ces groupements ont pour premier effet d'alléger les charges d'administration générale, et il m'est agréable de donner acte au Gouvernement de cette initiative heureuse. Il m'apparaît cependant indispensable, dans un souci d'efficacité, qu'elle soit assortie de crédits spéciaux suffisamment élevés, notamment pour la voirie communale.

« A s'en tenir aux dispositions de la circulaire du 22 Novembre 1961 de M. le Ministre de l'Intérieur, les crédits sont chaque année prélevés à cette fin sur les dotations de la tranche communale du fonds spécial d'investissement routier. Or, ce fonds est très pauvre. Il n'a été doté pour 1963 que de 60 millions de francs dont trois millions seulement, c'est-à-dire 5 pour 100, ont été affectés aux syndicats à vocations multiples. C'est peu. Mais bien qu'extrêmement modestes, ces prélèvements risquent cependant de peser lourdement sur la tranche communale en raison du très grand nombre des organismes demandeurs.

« Je rappelle à ce sujet que plusieurs sénateurs se sont déjà élevés avec raison contre une imputation qui paraît contraire à l'objet du fonds routier et qui, au surplus, peut soulever des réserves de la part d'esprits soucieux d'orthodoxie financière. En effet, les sommes attribuées le sont directement par l'administration centrale, alors qu'il paraît ressortir de la loi de 1871 que les conseils généraux ont compétence pour désigner les communes bénéficiaires et pour fixer le montant du taux de subvention en matière de voirie communale.

« Je ne m'étendrai pas longuement sur ce point, Monsieur le Ministre. Je me réjouis que ces subventions exceptionnelles existent. Il est véritablement indispensable d'obtenir des crédits et que ces crédits soient inscrits au chapitre 63-50 qui représente l'imputation traditionnelle des subventions d'équipement de la voirie départementale et communale.

« Je lis, à l'article 5 du paragraphe 3 de ce chapitre, que des crédits nouveaux, importants d'ailleurs, sont attribués à la « voirie des grands ensembles ». Je m'en félicite, mais vous me permettrez, M. le Ministre, d'exprimer le désir que ne soit pas oubliée, à côté de celle des grands ensembles, la voirie des petites communes rurales, qui est loin d'être achevée.

« Toujours à l'occasion de ce même chapitre, je voudrais en quelques mots présenter encore une observation au sujet de l'extrême modicité des crédits affectés aux opérations dites de désenclavement.

« Cette notion de désenclavement a été heureusement introduite dans notre législation par les lois de programme du 30 Décembre 1928, du 16 Avril 1930 et du 31 Mars 1932 qui ouvrirent au budget de l'intérieur des crédits spéciaux, renouvelés depuis pour le financement des travaux destinés au désenclavement des chefs-lieux de communes et de hameaux de plus de cinquante habitants.

« D'après ces textes, doivent être considérés comme enclavés les chefs-lieux de communes ou les hameaux inaccessibles à une voiture automobile de force et de dimension moyennes en usage dans la région.

« Il est à peine concevable qu'en 1963, au milieu du XXme siècle, certaines régions de province se caractérisent encore par l'isolement de leurs groupements humains et ne sont pas desservies par des moyens carossables de communication. Cela, hélas, existe encore. Au moment où l'accent est mis sur la nécessité de venir en aide aux régions sous-développées et sur les exigences de l'action économique, je constate avec regret que le budget témoigne ici d'une regrettable prudence. En effet, d'après une grande enquête effectuée en 1952 — il y a dix ans — nos besoins pour les désenclavements ressortaient, en chiffre rond, à 100 millions de francs pour une vingtaine de départements réellement intéressés.

« Au rythme de un million de francs de subvention par an — chiffre généralement admis par le budget — et sans tenir compte de la hausse des prix qui affecte les dépenses engagées, il faudra, à la cadence actuelle des attributions de crédits, un bon siècle pour arriver à désenclaver nos pauvres communes et hameaux ruraux.

« Vous voudrez bien convenir, M. le Ministre, que ce délai est tout de même un peu long.

« Il importe donc que le chapitre réservé à ces opérations soit largement doté. La construction de dessertes routières des agglomérations isolées est un élément déterminant de la lutte à entreprendre contre l'exode rural et en faveur, aussi, du tourisme social. Si l'on ne prend pas conscience de l'isolement et des besoins de certaines populations rurales, suffirait d'un minimum d'efforts pour le désert ira s'élargissant alors qu'il redresser une situation déjà gravement compromise.

« Cela me paraît, Monsieur le Ministre, devoir s'inscrire dans les objectifs du IVme plan de développement économique et social et cela devrait se matérialiser par l'ouverture de dotations qui permettraient la réalisation rapide d'un programme d'ensemble des désenclavements.

« Il me serait agréable, Monsieur le Ministre, au nom des populations que je représente, d'entendre de votre part quelques paroles d'espérance. (Applaudissements).

CALORIFERES CUISINIERES
GENERATEURS D'AIR CHAUD
CHAUDIERES

mazout airflam
AGENT INSTALLATEUR

RICHAUD Georges
Avenue Paul Arène — SISTERON
Téléphone 362
Facilité de paiement — Vente à crédit

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un superbe film d'aventures et d'amour en scope et en couleurs
LA RUEE VERS L'OUEST
avec Glenn Ford et Maria Shell.

Mercredi et Jeudi, en soirée
COMME UN POISSON DANS L'EAU

CAMAU
DIGNE SISTERON
OUVERT TOUS LES JOURS

AUX EXPLOITANTS FORESTIERS ET SCIEURS

La Conservation des Eaux et Forêts communique :

Les Exploitants Forestiers et Scieurs des Basses-Alpes sont invités à faire parvenir au plus tôt leurs statistiques d'activité concernant 1962.

PERMIS DE CONDUIRE

La session des permis de conduire qui devait avoir lieu les 29, 30 et 31 Janvier est reportée aux 4, 5 et 6 Février.

SPORTS

FOOT - BALL

Nous voilà au mois de Février et le foot-ball, par suite du mauvais temps, a subi de nombreuses modification pour le jour des rencontres. Ce qui fait que l'équipe locale a certains matches en retard.

Néanmoins, demain Dimanche, si le terrain est praticable, l'équipe première Sisteronnaise se déplacera à Volonne et jouera un match de championnat contre l'équipe de ce coquet et discret village.

Nous ne pensons pas à une victoire Sisteronnaise, Volonne étant une équipe qui joue actuellement la place de premier du championnat. Mais les amateurs de foot-ball peuvent passer une agréable matinée sportive.

Un choix de
JARRES PROVENÇALES
VASES FANTAISIES
pour embellir villas, terrasses...
chez
Charlotte
fleuriste
Rue Chapusie — SISTERON
Téléphone 187

LA CHASSE AU GIBIER D'EAU A NOUVEAU SUSPENDUE

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Les chasseurs sont informés que, sur proposition formelle du Conseil supérieur de la chasse, M. le Ministre de l'Agriculture, par arrêté en date du Mercredi 30 Janvier 1963, a décidé que la suspension temporaire de la chasse au gibier d'eau jusqu'au 31 Janvier 1963 inclus, est reportée au 8 Février 1963 inclus.

QU'ELLE SOIT DE PORCELAINE DE FAIENCE... la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.
C'est un produit ROLLET
Droguerie PAUL BERNARD

MEDAILLES MILITAIRES

234me Section

Tous les Médaillés Militaires sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dans une salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire de Sisteron, demain Dimanche 3 Février 1963, à 9 h 30.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; Compte rendu moral et financier ; Paiement des cotisations année 1963 ; Questions diverses.

Les Médaillés Militaires rapatriés d'Algérie sont cordialement invités et les camarades qui seraient empêchés voudront bien se faire représenter par procuration à un camarade de la section. Remerciements.

Le Président : J. BOUCHE.

NOUVELLE LIGNE
NOUVEAU 59 cm
TF 2327
PHILIPS
en vente :
Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 197

COMMUNIQUE

Les candidats libres domiciliés dans le département des Basses-Alpes, désireux de subir les épreuves de l'examen probatoire de fin de classe de première des établissements d'enseignement du second degré ou du Baccalauréat, sont priés de se faire connaître d'urgence à l'Inspection Académiques des Basses-Alpes, à Digne.

WEILL
prêt à porter
WEILL
PUBLICIS
COLLECTION HIVER 1962
EN EXCLUSIVITE
Maison Raoul COLLOMB, Rue de Provence, SISTERON

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
57, Rue Droite — SISTERON — Tél. 0.93
Ancienne Maison BOURGON — Successeur : P. DOUSSOULIN
Pour bien vous meublez, à un prix raisonnable, venez visiter nos
TROIS MAGASINS D'EXPOSITION
Vous y trouverez tout ce que vous désirez.
LE PLUS BEAU MOBILIER RUSTIQUE ET MODERNE
SALLE DE SEJOUR MODERNE
SALLE A MANGER RUSTIQUE
CHAMBRES A COUCHER
TOUT ce qui CONCERNE «l'enfant»
TOUTE LA LITERIE
— CUISINES et TABLES FORMICA
Une visite s'impose, sans engagement
UNE SEULE ADRESSE et la BONNE
MEUBLES SISTERONNAIS
57, Rue Droite — SISTERON —

Cette semaine dans
PARIS - MATCH
— L'extraordinaire ascension du Lavaredo.
— Tournoux : la vision planétaire de De Gaulle.
— Le retour de Georges de Caunes.

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Transports SISTERON-MARSEILLE
Anciennes Messageries Pellegrin
COTTO, successeur
Dépôt : R. PELLEGRIN
Route des Combes — SISTERON
Téléphone 2.57
Départ pour Marseille Mardi et Jeudi
Livraison à domicile.

« MIDI-AUTO »
A. ESCARTEFIGUE PEIPIN (B.-A.)
Téléphone 16
Agence Automobile PEUGEOT
MAC-CORMICK Machines Agricoles
Mécanique Electricité Tolerie Peinture
Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

Ni "prêt", ni "prévu", ni "adaptable".
MAIS ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ POUR LA 2e CHAINE
sans aucune modification ultérieure.
TÉLÉVISEUR TF 2326
PHILIPS
1.695 NF + T.L.
Démonstration et vente :
Marceau SCALA
Rue de Provence, SISTERON, tél. 197

Madame COUTON
Laines PERNELLE
Place Paul Arène à SISTERON
vous remercie de votre visite et vous réserve le meilleur accueil en vous présentant les dernières créations PERNELLE : Laines, Bas Chaussettes, Vêtements et Sous-Vêtement Sarn, Pulls CREATEX.

© VILLE DE SISTERON

ANCIENS COMBATTANTS

C'est dans une salle de la Mairie et dans une chaude ambiance que s'est déroulée Dimanche 27 Janvier, l'assemblée générale des Anciens Combattants.

On notait la présence de M. Fauque, conseiller général, maire de Sisteron, M. Léon Imbert, président des ACVG, M. Pierre Buès, vice-président, Mme Rulland, secrétaire générale, M. Paul Laurent, trésorier.

M. le Maire rappela ce qu'avait été la première réunion, le quorum n'ayant pas été atteint, rendit hommage au président M. Imbert et souhaita à ce que dernier continue l'œuvre si bien entreprise.

M. Imbert remercia chaleureusement M. Fauque pour ses aimables paroles et demanda une minute de silence pour les camarades disparus.

Mme Rulland, secrétaire, donna de nouveau le compte rendu moral et M. Laurent le bilan de la situation financière, très satisfaisante du reste puisqu'il reste en caise plus de 2.000 francs malgré quelques dépenses.

M. Imbert reprend la parole pour remercier les camarades du bureau dont le mandat était pour lui terminé, mais après une longue discussion basée sur la présidence et sur l'insistance de M. Buès, ce dernier appuyé par tous les Anciens Combattants, demande à M. Imbert d'assumer les charges de président encore pendant un an, ce qui fut décidé à l'unanimité. A l'unanimité également furent élus les autres membres du bureau et parmi lesquels nous voyons quelques nouveaux venus rapatriés d'Algérie.

Voici la composition du nouveau bureau :

Président d'honneur : M. Fauque, conseiller général, maire de Sisteron.
Président actif : M. Léon Imbert.
Vice-Présidents : M. Jean Jourdan et M. Bienaimé Laugier.
Secrétaire générale : Mme Rulland.
Secrétaire adjoint : M. Normandin René.
Trésorier général : M. Pierre Buès.
Trésorier adjoint : M. Robert Amic.
Assesseurs : M. le Chanoine Aillaud, M. François Ayasse, M. Paul Lagarde, M. Paul Laurent.

TOUS LES PRODUITS DU SOL
Achat et Vente
LATIL Frères
Le Gand — SISTERON
Tél : 3.23

LE FROID, LA TEMPERATURE LA NEIGE

Une nouvelle vague de froid vient de tomber sur la région Sisteronnaise. Le froid est venu s'installer et on a encore enregistré une baisse de température. C'est ainsi que Mercredi matin, le thermomètre a atteint — 19° à la Baume, — 15° dans la rue Droite et bien sûr il faut aussi enregistrer une baisse assez prononcée aux endroits propices au froid.

Dans la soirée de Mercredi, le temps devenait plus doux, mais Jeudi matin une mince couche de neige froide recouvrait le sol. La neige tourbillonnait durant toute la journée.

Encore un peu de patience, et souhaitons que cette nouvelle vague de froid soit la dernière de cet abominable hiver.

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET
sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

PREMIER RENDEZ-VOUS...

Comme décidé en assemblée générale, le bureau de la « Famille Sisteronnaise » invite les associés à la première des trois réunions consacrées à la participation à l'enquête nationale de l'U.N.A.F. Ce premier colloque, Lundi 4 Février, à 21 heures, en Mairie de Sisteron, portera sur la réforme scolaire et l'avenir de l'enfant.

En voici quelques têtes de chapitres:

— Comment le système scolaire assurera-t-il l'épanouissement physique, intellectuel, moral et spirituel de l'enfant ?

— Les examens, les concours en particulier, vérifieront-ils une culture ou délivreront-ils des « tickets d'accession à des places » ?

— L'Ecole doit-elle assurer une mise directe au travail ou éveiller et développer des aptitudes à un secteur d'activité donné, complétant ainsi la culture traditionnelle ?

— Les adultes sauvegarderont-ils l'équilibre de l'enfant en respectant sa vocation, en l'élevant au niveau des connaissances utiles, en le préparant à la vie collective ?

— Que deviennent, dans notre ensemble éducatif, les valeurs de caractère, de sociabilité, d'enthousiasme, d'idéal ?

— Qu'y a-t-il de nouveau, que manque-t-il encore dans notre système scolaire ?

Que voilà bien des questions qui devraient, logiquement, intéresser les parents dont les enfants débutent — ou débuteront ces prochaines années — un nouveau cycle d'études ! La « Famille Sisteronnaise » les accueillera bien volontiers et, aussi, ceux et celles qui souhaitent participer à cette enquête !

REVISION ANNUELLE DES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales étant closes le quatre Février, dernier délai, les personne sintéressées sont priées de vouloir bien se faire inscrire d'urgence au secrétariat de la Mairie.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Distribution des bons au Secrétariat de la Mairie, les 2, 4 et 5 Février.

Georges RICHAUD
Radio diplômé
Avenue Paul Arène — SISTERON
Téléphone 362
Facilité de Paiement — Vente à crédit

AUTOMOBILISTES...

QUAND IL PLEUT, REDUISEZ VOTRE VITESSE DE 20 o/o.

MESSAGERIES-TRANSPORTS
SISTERON-MARSEILLE
et vice-versa
Lundi, Mercredi et Vendredi
Germain CHANA
successeur d'ALLEGRE
DEPOTS A :
SISTERON, 24, Rue Saunerie, Tél : 2.38 et 3.57
MARSEILLE La Cloche d'Or, Boulevard Bouès, Tél : 62.33.04
Parking Nord, Boulevard de Briançon, Tél : 62.75.43
Hôtel Petit Versaille, 13, Rue Nationale, Tél : 20.78.59

ACCIDENT

Mardi, dans la journée, a eu lieu au quartier des Sources, un accident d'autos dû au verglas. La voiture, une 4 CV du Docteur-Vétérinaire Charles Gauchot, a été butée par une camionnette appartenant à M. Jean Briançon, artisan puisatier.

Le docteur-vétérinaire Charles Gauchot a été transporté à la clinique et a dû subir une opération au genou.

Les dégâts matériels sont très importants.

REMERCIEMENTS

Les familles GIRARD, RICHAUD et EYSSAUTIER remercient sincèrement tous leurs parents et amis qui en assistant nombreux aux obsèques de

Madame RICHAUD

témoignent par leur présence la grande part qu'ils prennent à leur douleur.

COURS POSTSCOLAIRES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Aujourd'hui Samedi, cours pour les apprentis dans une salle de la Mairie de 14 heures 30 à 16 heures 30.

Le meilleur et le moins cher des TELEVISEURS de grande classe
le 59 T 50 F
GRUNDIG
Le seul Téléviseur d'importation allemande spécialement conçu pour le standard français 819 lignes
EXTRA-PLAT 59 cm Rectangulaire
Bande passante 10 mégacycles
Sensibilité 15 microvolts
2me chaine UHF ou VHF 625 lignes
Distributeur exclusif :
A. LATIL
27, Rue Droite — SISTERON
Téléphone 3.36

Petites Annonces

FERMETURE ANNUELLE

La Mercerie REBATTU informe sa clientèle que son magasin sera fermé du 5 au 25 Février inclus.

Le magasin sera ouvert le Lundi 11 Février, jour de Foire.

* * *

A LA PORTEE DE TOUS, sans connaissances spéciales, travail rénuméré chez soi, même pendant loisirs. Joindre enveloppe timbrée à C.E.O.P. DOUVAINE (Haute-Savoie).

* * *

A VENDRE

MAISON située à Bourg-Reynaud, 3 pièces plus terrasse plus cave, tout confort. S'adresser au bureau du journal.

* * *

Avons ACHETEURS sérieux pour Villas, Maisons, Campagnes, Propriétés et Terrains. Faire offre AGENCE ALPINE, R. REYNAUD, Avenue de la Libération, SISTERON.

* * *

AGIM
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
R. DE LAMARE
SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86
Propriétés Commerces
Villas Campagnes

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée
Auto-Ecole LATIL
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

tiercé THOMSON
• profitez du
TRIPLE AVANTAGE
• ESSAI GRATUIT
• Paiements légers
• Reprise de votre vieil aspirateur
et gagnez un aspirateur

CHEZ
Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

RICHAUD Georges
Radio Diplomé
Nouvelle Avenue — SISTERON
Téléphone 3.62
Grand Choix
Appareils T.S.F. et Téléviseurs
Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA, SCHNEIDER
DUCRETET - THOMSON
Postes TRANSISTORS
Grandes Marques
Machines à laver
HOOVER - LINGEX-BONNET
LINCOLN LADEN
Réfrigérateurs FRIMATIC
Calorifères à Mazout AIRFLAM
Cuisinières
Facilités de Paiement
Vente à Crédit

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

A la suite de la puissante démonstration du 1er Décembre à Paris, où les Anciens Combattants et Victimes de guerres de toutes les associations étaient fraternellement unis pour leurs droits, ouvre de grandes perspectives pour l'avenir et aura des conséquences profondes.

Ce mouvement était uni sur des mots d'ordre simples — Egalité des Droits — c'est-à-dire :

a) Rétablissement de la retraite du Combattant à taux plein pour tous les Anciens Combattants âgés de 65 ans.

b) Suppression de toutes les forclusions.

c) La reconnaissance du titre de Combattant aux anciens d'Algérie.

d) La reconnaissance du 8 Mai comme fête nationale, férié et chômé.

Notre association locale a pour devoir de mener auprès de tous les Anciens Combattants une action effective dans ce sens.

Sur le plan départemental, une action a été menée auprès des parlementaires et pouvoirs publics ; celle-ci ne sera payante que le jour où, sur le plan local elle sera appuyée par tous les Combattants et Victimes de la guerre.

Camarades, serrons les coudes, unissons nos efforts comme nous avons su le faire durant les heures graves.

Le Bureau.

OBJETS TROUVES

Un passe-montagne, un porte-monnaie.

SOCIETE FRATERNELLE DES BAS-ALPINS DE PARIS

Me Marcel Massot, député des Basses-Alpes, président de la Société Fraternelle des Bas-Alpins de Paris, nous communique :

La Société Fraternelle des Bas-Alpins continuera cette année comme par le passé ses dîners mensuels qui ont lieu le premier Mardi de chaque mois à 20 heures. Ils se tiendront désormais au Restaurant Dreher, 1, rue St-Denis (Place du Châtelet).

Les Bas-Alpins sont conviés à venir nombreux au prochain dîner qui aura le Mardi 5 Février prochain.

Il est rappelé que ceux de nos compatriotes habitant les Basses-Alpes et qui sont de passage à Paris sont également conviés à assister aux réunions de la Société Fraternelle où ils trouveront toujours l'accueil le plus cordial.

D'autre part, le Grand Banquet Annuel de la Société est d'ores et déjà fixé au Samedi 11 Mai à 20 heures. Il aura lieu dans les salons du Grand Hôtel Lutetia, Boulevard Raspail, Paris (6me).

Aujourd'hui la peinture ISODECOR a 10 ans.

10 ans de succès, celà compte !

Le Véritable ISODECOR que rien ne remplace est vendu à la Droguerie Paul BERNARD, qui chaque année double la vente de cette peinture miracle ISODECOR.

Droguerie Paul BERNARD
Rue Droite — SISTERON

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

HOTEL DU ROCHER
SISTERON
Ouvert toute la nuit
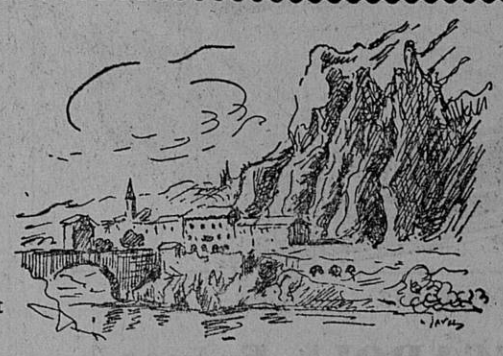
Appartements et Chambres au prix de l'hiver

PRESSING SERVICE
NETTOYAGE A SEC
BLANCHISSERIE TEINTURE
STOPPAGE
Place Paul Arène — SISTERON

VELOSOLEX

la bicyclette qui roule toute seule
Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

© VILLE DE SISTERON

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE

G. BLANC

Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Coquillages Ecrevisses Langouste
Truites Vivantes Poisson congelé
La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle

Tous les Sommiers...
Tous les Matelas...

CHAISES — FAUTEUILS — DIVANS — CANAPES
NEUF REPARATION

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

SI VOUS PENSEZ AU CHAUFFAGE
AU MAZOUT
Retenez cette adresse
LE SPECIALISTE DES APPAREILS MENAGERS

Ets Francis JOURDAN

11, Avenue des Arcades, SISTERON
GRAND CHOIX D'APPAREILS EN MAGASIN

la nouvelle
RENAULT
PAS DE GRAISSAGE PAS D'EAU
JUSTE ... UN PEU D'ESSENCE

4 places
5 portes
une soute
à bagages
une suspension
«tous chemins»
105 km/h

VENEZ LA VOIR CHEZ :

DECAROLI Frères

Alpes-Automobiles SISTERON

A. VICENZI

ANTIQUAIRE
Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend
tous genres meubles anciens

Charbons toutes provenances

BOULETS D'ANTHRACITE TRIBAR

Faites votre provision

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Tél 43

Moderne Station-Service
« MOBIL »
de SAINTE-URSULE
A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON
ESSENCE HUILE
LAVAGE VIDANGE GRAISSAGE
Toutes Marques

TOUS TRAVAUX
DE PEINTURE

Antoine BEGNIS

Artisan Peintre
La Coste
SISTERON (B.-A.)
Devis sur demande

DANS LES VALLEES

THEZE

FETE D'HIVER. — Demain Dimanche 3 Février, Thèze fêtera la Saint-Blaise par un Grand Bal en matinée et soirée, avec un jazz réputé.

Après-demain Lundi, à 15 heures, au Café Juran, un Concours de Belote aura lieu, doté d'un prix important, et à 21 heures, un Concours de Mounes, ce jeu qui repose l'esprit, se jouera, doté de prix importants.

Toujours le Lundi, et durant toute la journée, Tir à la Cible, avec un premier prix de 30 francs et le second de 20 francs.

MALLEFOUGASSE

LES MEFAITS DU VERGLAS. — Un accident heureusement sans gravité a eu lieu Samedi vers 15 heures; à la sortie de Mallefougasse, devant la maison de Mme et M. Provenat.

Madame Beaujour, la femme de notre sympathique boulanger, revenant de Sisteron en voiture, avec sa fille, est entrée en collision avec un camion chargé de bois. Mme Beaujour est sortie indemne de l'accident, mais sa fille a eu quatre dents cassées ainsi que quelques contusions sans gravité.

La route étant verglacée, cet accident aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves.

La gendarmerie de St-Etienne a procédé à l'enquête.

BAYONS

FETE DE LA SAINT-BLAISE. — La fête aura lieu demain Dimanche 3 Février avec le programme suivant :

A 15 heures Concours de Mounes doté de 300 francs de prix ; à 17 h. et à 21 heures Grand Bal avec l'orchestre les « Almara ».

St-ETIENNE-LES-ORGUES

DEMOGRAPHIE. — Au cours de l'année 1962 il a été enregistré : naissances 3 (hors de la commune), mariages 4, décès 5.

En 1862, il avait été enregistré : naissances 30, mariages 6, décès 23.

CHATEAU-ARNOUX

BAL ANNUEL DU VELO-CLUB.— C'est demain Dimanche 3 Février que la section cycliste U.S.C.A.S.A. organise son grand Bal Annuel dans la Salle des Fêtes de Château-Arnoux, avec l'orchestre Jean Santi, composé de dix exécutants. Celui-ci était déjà venu, il y a deux ans, animer un bal de cette même section et avait obtenu un très grand succès.

Aussi nous espérons, jeunes gens et jeunes filles, que vous viendrez très nombreux et nous vous donnons rendez-vous à demain Dimanche, à 21 heures, à la Salle des Fêtes de Château-Arnoux.

MobilFuel

MobilFuel est le combustible idéal
Fonctionnement sans histoire parfaite
securite de marche
livraisons impeccables par distributeurs spécialisés

pour votre chauffage

STATION MOBIL
Tél. 62 SISTERON
Gros et Détail

Etude de Me Gaston BAYLE
notaire à SISTERON

Vente
DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Gaston BAYLE, notaire à SISTERON, le neuf Janvier mil neuf cent soixante trois, enregistré à SISTERON le quatorze Janvier mil neuf cent soixante trois, Bo 16/1125

Monsieur Mario Georges MUSSO, commerçant, et Madame Joséphine Marie MARIANI, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, 5, Rue Saunerie

Ont vendu à Monsieur René Mathieu MARTINET, demeurant à SISTERON, un fonds de commerce de Bonneterie, Confection, Lingerie, Chemiserie et Layettes, sis et exploité à SISTERON, 5, Rue Saunerie, connu sous le nom de « Georges MUSSO », objet d'une immatriculation au Registre du Commerce de DIGNE sous le no 55 A 119

Moyennant le prix de Vingt Deux Mille Quatre Cent Quatre Vingt francs, dont Neuf Mille Quatre Cent Quatre Vingt francs s'appliquant aux marchandises.

La prise de possession a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à SISTERON, en l'étude de Me BAYLE, notaire, où domicile a été élu.

Pour Deuxième Avis
Gaston BAYLE, notaire.

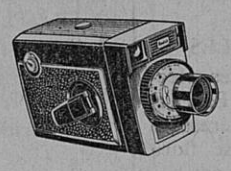

Entièrement automatique
la Caméra 8 m/m KODAK
et pour moins de 200 NF
la Caméra Brownie 8 m/m Kodak

En vente chez

STUDIO 85

Ph. CONTESSE
Avenue Paul Arène, SISTERON
Téléphone 3.69

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

Donation

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me PERRIN, notaire à SISTERON, le huit Janvier mil neuf cent soixante trois, enregistré à SISTERON le dix Janvier suivant, folio 97 bordereau 11/7/21

Madame Marie Louise Berthe BARDONNENCHE, veuve en uniques noces de Monsieur Fabien Victor Pascal CLERGUES, demeurant à SISTERON, ancienne Route de Noyers

A fait donation entre vifs :

A ses trois enfants

Madame Jeanne Claire Marie CLERGUES, sans profession, épouse de Monsieur Serge de CASA MASSIMI industriel, demeurant au VESINET (Seine et Oise) boulevard du Président Roosevelt, numéro 11

Mademoiselle Lucienne Charlotte CLERGUES, hôtelière, demeurant à SISTERON, ancienne Route de Noyers

Monsieur Georges Albert Fabien CLERGUES, hôtelier, demeurant à SISTERON, ancienne Route de Noyers

Et à ses deux petites filles :

Mademoiselle Michèle Fabienne DOLLET, professeur, demeurant à BRIGNOLES (Var) Place de la Paroisse

Mademoiselle Christianne Andrée DOLLET, employée, demeurant à SAINT-RAPHAEL, Lycée

De tous ses droits indivis tant en pleine propriété qu'usufruit

Sur un fonds de commerce d'Hôtel-Restaurant exploité à SISTERON, ancienne Route de Noyers, connu sous le nom de HOTEL MODERNE DES ACACIAS, ensemble tous les éléments corporels et incorporels, agencement et matériel composant ledit fonds de commerce

Et la jouissance a été fixée au huit Janvier mil neuf cent soixante trois.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dès à présent et devront être faites dans les dix jours au plus tard de la dernière en date des trois insertions légales à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire.

PERRIN, notaire.

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

Evelyne

Confection Dames

13, Rue de Provence, 13
SISTERON (B.-A.)

Après Inventaire

Remise 20 %

à la caisse sur Tailleurs et Manteaux en rayon

Remise 10 %

à la caisse sur Robes et Jupes en rayon

RANUCCI ELECTRICITE GENERALE
ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

VOUS QUI REVEZ D'UN BON SOMMEIL
vous le trouverez grâce à notre grand choix de
LITS CANAPES ENSEMBLES ROTIN
LANDAUS RIDEAUX
TISSUS AMEUBLEMENT RELAX
à la LITERIE DES ARCADES — SISTERON

Paul DAVIN

Rideau Portière, le seul véritable pour les mouches.

CONORD

JUSTE LA QUANTITÉ D'EAU QU'IL FAUT

Oui, l'un des principaux avantages du système de lavage CONORD, c'est qu'il utilise l'exacte quantité d'eau qu'il faut pour laver votre linge : ni trop, ni trop peu.
Résultat :
– Suppresion du pré-lavage
– Dilution normale du produit de lavage
– Lavage complet et sain
– Rinçage parfait en eau vive
Dans la gamme complète des machines à laver CONORD, vous trouverez le modèle qui convient exactement à votre foyer :
un choix de 7 machines.

CONORD

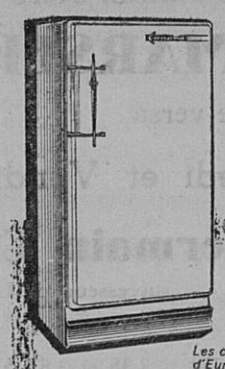

Chaque machine est livrée avec skip

CONORD
Vous offre également un choix de
7 RÉFRIGÉRATEURS ULTRA-MODERNES AUX MEILLEURS PRIX
Les concessionnaires CONORD les mieux sélectionnés d'Europe ont équipé un million de foyers.

Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

© VILLE DE SISTERON